



Plan de gestion des matières résiduelles 2023–2029

Bilan annuel 2024

Juin 2025



GATINEAU

Équipe de réalisation

Les réalisations de l'année 2024 du PGMR de la Ville a Gatineau ont été possibles grâce à la contribution de :

- Karoline Bessette-Simard, chargée de projets PGMR
- Bruno Desautels, chef de division GMR
- Chloé Gourde-Bureau, chargée de projets PGMR
- Christelle Honnet, chargée de projets PGMR
- Evrard Kouadio, coordonnateur GMR
- Catherine Lanciault, conseillère en marketing social
- Annie-France Major, responsable PGMR
- Ennouri Triki, chargé de projets PGMR

Résumé

Le [PGMR 2023-2029 de la Ville de Gatineau](#) est entré en vigueur le 14 février 2023 par le biais du [règlement municipal 933-2023](#). Le plan d'action du PGMR se décline en 30 actions, regroupées en 6 volets d'intervention : réduction et réemploi, organisationnel, ICI, résidentiel, CRD/infrastructures et reddition de comptes.

Dès le début de l'année 2023, l'équipe du PGMR de la Ville de Gatineau, appuyée par de nombreux partenaires internes et externes, a débuté la mise en œuvre des 30 actions du PGMR. Environ 70 % des mesures prévues au plan d'action en 2024 ont été réalisées, et 30 % ont été démarrées avec du retard par rapport à l'échéancier initial.

Le présent document a pour objectif de résumer les différents projets réalisés en 2024 dans le cadre du PGMR 2023-2029 de la Ville de Gatineau, et d'évaluer la performance du territoire en lien avec les objectifs GMR que la Ville s'est fixés.

Table des matières

1. Volet réduction et réemploi
2. Volet organisationnel
3. Volet ICI
4. Volet résidentiel
5. Volets CRD, infrastructures et installations
6. Reddition de comptes

1. Volet réduction et réemploi

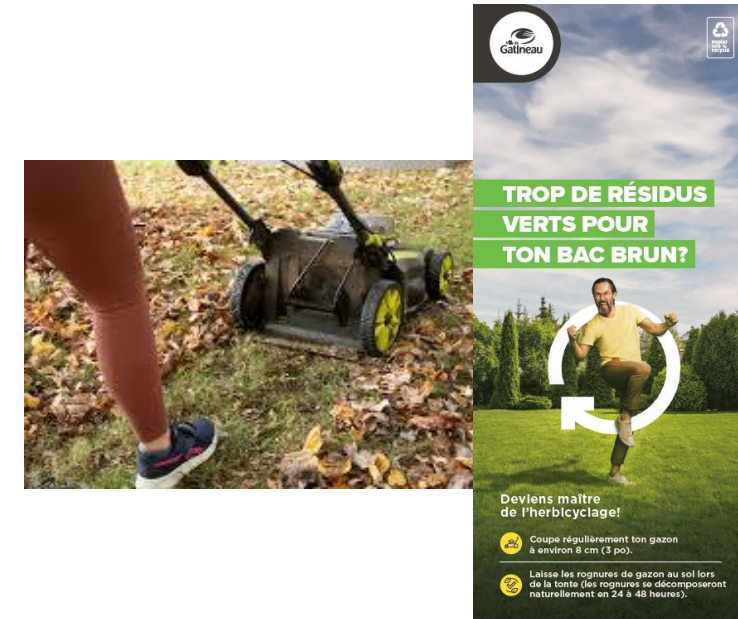
Objectifs du PGMR 2023-2029 pour le volet de réduction et réemploi

Objectifs du PGMR d'ici 2029	2020 (année de référence)	2023	2024	Variation 2020- 2024
Diminuer la quantité de matières résiduelles générées par habitant en priorisant la réduction à la source et le réemploi	439 kg/hab	411 kg/hab	393 kg/hab	- 10,5 %
Réduire l'élimination territoriale à moins de 200 kg par habitant (résidentiel + ICI)	<i>Rés : 167 kg/hab ICI : 96 kg/hab</i> 263 kg/hab	<i>Rés : 158 kg/hab ICI : 124 kg/hab</i> 282 kg/hab	<i>Rés : 148 kg/hab ICI : à venir</i> À venir	Rés : - 11 %
Réduire de 75 % les textiles résidentiels éliminés	4 500 t éliminées	6 500 t éliminées	4 690 t éliminées	+ 0,05 %

1. Volet réduction et réemploi

Projets réalisés en 2024

- Action 1 : Déployer des campagnes d'information, sensibilisation et éducation (ISÉ) sur la réduction à la source et le réemploi auprès des citoyens
 - Tenue de 31 kiosques de sensibilisation grand public sur la réduction à la source et le tri des déchets
 - Déploiement d'une campagne publicitaire sur l'herbicyclage et le feuillicyclage (radio, journaux, placements web, etc.) et création d'outils de sensibilisation (accroche-porte et site web)
- Action 2 et 5 : Déployer des campagnes d'ISÉ sur la réduction à la source et le réemploi auprès des ICI et encadrer la vente et la distribution de certains produits à usage unique
 - Poursuite de la campagne publicitaire amorcée en 2023 sur la réduction des plastiques à usage unique (radio, télévision, réseaux sociaux, salles de cinéma)
 - Analyse réglementaire des différents modèles de réglementation municipale au Québec visant à encadrer les PUU
 - Consultation de la communauté d'affaires sur différents modèles de réglementation visant à bannir certains plastiques à usage unique
 - 1 atelier de concertation avec les 7 associations commerciales de Gatineau
 - 1 sondage en ligne aux entreprises (56 répondants)



1. Volet réduction et réemploi

Projets réalisés en 2024 (suite)

- Action 3 : Soutenir financièrement les organismes de réduction et réemploi du territoire
 - Réflexion et planification pour la mise en place d'un Programme de soutien financier aux OBNL œuvrant dans la réduction à la source, le réemploi et l'ISÉ
- Action 4 : Augmenter la récupération des textiles et en interdire l'élimination
 - Revue des meilleures pratiques pour la récupération des textiles
 - Poursuite de l'animation d'un groupe de travail avec les OBNL du territoire sur la récupération des textiles : quatre rencontres réalisées en 2024
 - Rédaction et adoption du [Plan d'action pour la récupération des textiles 2025-2029](#), incluant un budget de mise en œuvre de 150 000 \$ par an
 - Soumission d'une proposition de financement à Environnement et Changements climatiques Canada afin de soutenir la mise en œuvre des actions prévues
- Actions 6 et 7 : Encadrer les ICI afin de lutter contre le gaspillage alimentaire et vestimentaire
 - Analyse juridique concernant la possibilité de réglementer les invendus de textiles et alimentaires sur le territoire de Gatineau



 **GATINEAU**

 **GATINEAU**

1. Volet réduction et réemploi

Perspectives 2025

- Action 1 : Déployer des campagnes d'ISÉ sur la réduction à la source et le réemploi auprès des citoyens
 - Poursuite de la campagne d'ISÉ sur l'herbicyclage et le feuillicyclage et ajout d'outils (photos, court vidéo, etc.)
- Action 3 : Soutenir financièrement les organismes de réduction et réemploi du territoire
 - Déploiement du Programme de soutien financier aux OBNL
 - Octroi du financement aux organismes bénéficiaires
- Action 4 : Augmenter la récupération des textiles et en interdire l'élimination
 - Mise en œuvre du Plan d'action pour la récupération des textiles, incluant le déploiement de boîtes de dons municipales et un projet pilote de collecte de textiles sur inscription
- Action 5 : Encadrer la vente et la distribution de certains PUU
 - Rédaction et adoption d'un règlement visant à encadrer la vente et la distribution de certains PUU

2. Volet organisationnel

Objectifs du PGMR 2023–2029 pour le volet organisationnel

Objectifs du PGMR d'ici 2029	2020	2023	2024	Variation
Récupérer 85 % des matières recyclables organisationnelles 	–	65 %	–	n/a
Récupérer 85 % des matières compostables organisationnelles 	–	15 %	–	n/a

2. Volet organisationnel

Projets réalisés en 2024

- Action 5 : Encadrer la vente et la distribution de certains produits à usage unique
 - Adoption d'une directive interne pour interdire l'achat, la vente et la distribution de certains plastiques à usage unique (PUU) dans les bâtiments municipaux
 - Installation de 14 fontaines d'eau extérieures dans des parcs de la Ville.
 - Création de 8 murales artistiques « Réduisons le plastique, une gorgée à la fois » au-dessus des fontaines pour sensibiliser la population aux PUU, l'inciter à remplir sa bouteille et valoriser la qualité de l'eau potable de la ville.
- Action 8 : Élaborer et déployer la feuille de route pour la transition vers l'économie circulaire
 - Réalisation d'une étude en économie circulaire : analyse de flux de matières pour le secteur textile et le secteur de la construction, concertation des acteurs (sondage auprès des citoyens sur les habitudes, entrevues de commerces, ateliers de concertation), élaboration d'une stratégie de déploiement de l'économie circulaire à Gatineau
- Action 9 : Déployer un programme interne d'ISÉ et des services d'expertises-conseils sur la GMR
 - Publication d'un article de blogue interne lors de la Semaine québécoise de réduction des déchets, afin d'expliquer aux employés comment ils peuvent réduire à la source



2. Volet organisationnel

Projets réalisés en 2024 (suite)

- Action 10 : Optimiser la collecte des matières résiduelles dans les aires publiques et bâtiments municipaux
 - Optimisation de la collecte à trois voies (compost, recyclage, ordures) dans les bâtiments municipaux (en continu)
- Action 11 : Faciliter la gestion des matières résiduelles des organismes soutenus par la Ville de Gatineau
 - Accompagnement de 9 petits événements du territoire pour une meilleure gestion des matières résiduelles
- Action 12 : Développer et mettre en œuvre un PGMR interne
 - Rédaction d'un PGMR interne et obtention d'un budget annuel de mise en œuvre de 70 000 \$
- Action 27 : Augmenter l'accessibilité à des points de dépôt de piles et produits électroniques
 - Analyse pour le renouvellement du contrat des électrobacs et planification d'une collecte interne
- Action 30 : Assurer le suivi et la reddition de comptes liés au PGMR
 - Processus contractuel pour la réalisation d'études de caractérisation des matières résiduelles générées dans 12 bâtiments municipaux d'ici 2029



2. Volet organisationnel

Perspectives 2025

- Action 8 : Élaborer et déployer la feuille de route pour la transition vers l'économie circulaire
 - Concertation des services municipaux concernés par le plan d'action élaboré pour mettre en œuvre la stratégie
 - Présentation et publication de la stratégie et du plan d'action au Conseil municipal et planification
- Action 10 : Faciliter la gestion des matières résiduelles des organismes soutenus par la Ville
 - Assurer la conformité des bâtiments municipaux aux futures réglementations encadrant les ICI (compost, récupération, PUU)
- Action 11 : Faciliter la gestion des matières résiduelles des organismes soutenus par la Ville
 - Accompagnement de 15 nouveaux petits événements pour une meilleure gestion des matières résiduelles
 - Mise à jour des outils de communication pour les événements en lien avec la modernisation de la collecte sélective
- Action 12 : Développer et mettre en œuvre un PGMR interne
 - Adoption et mise en œuvre du PGMR interne
- Action 27 : Augmenter l'accessibilité à des points de dépôt de piles et produits électroniques
 - Projet pilote de collecte interne de piles et petits produits électroniques dans certains bâtiments municipaux
- Action 30 : Assurer le suivi et la reddition de comptes liés au PGMR
 - Réalisation d'une étude de caractérisation des matières résiduelles générées dans 12 bâtiments municipaux

3. Volet ICI

Objectifs du PGMR 2023–2029 pour le secteur ICI vs année de référence (2020)

	Tonnage éliminé (2020)	Tonnage récupéré (2020)	Taux de récupération de référence (2020)
Matières recyclables 	27 505	8 528	24 %
Matières compostables 	16 576	1 225	7 %

Objectifs de récupération (2029)		Tonnage à récupérer pour atteindre les objectifs
75 %	→	+ 18 497
60 %	→	+ 9 456

3. Volet ICI

Projets réalisés en 2024

- Action 13 : Déployer des campagnes d'ISÉ pour favoriser la participation aux collectes de matières compostables et recyclables du secteur ICI
 - Poursuite du contrat d'accompagnement des ICI pour des visites en entreprise, des formations aux employés, etc.
 - Création de visuels et outils de sensibilisation pour la phase de démarrage du service de collecte aux ICI
 - Embauche d'un stagiaire pour une tournée de sensibilisation des ICI
 - Tenue de kiosques dans des événements de la communauté d'affaires pour les informer des actions à venir pour les ICI
- Action 14 : Offrir un service municipal de collecte des matières compostables et recyclables pour les ICI
 - Lancement du service de collecte pour les ICI dans quatre zones ciblées en juin 2024
 - Recrutement d'une dizaine d'ICI volontaire pour adhérer au service de collecte
- Action 15 : Réglementer afin de rendre obligatoire les collectes des matières compostables et recyclables pour les ICI
 - Consultation de la communauté d'affaires sur une réglementation visant à obliger les ICI à composter et récupérer
 - 1 atelier de concertation avec les 7 associations commerçantes de Gatineau
 - 1 sondage en ligne aux entreprises (56 répondants)



3. Volet ICI

Perspectives 2025

- Action 13 : Déployer des campagnes d'ISÉ pour favoriser la participation aux collectes de matières compostables et recyclables du secteur ICI
 - Renouvellement du contrat d'accompagnement des ICI pour des formations aux employés
 - Mise à jour et création de nouveaux outils de sensibilisation et de recrutement pour le service de collecte aux ICI
- Action 14 : Offrir un service municipal de collecte des matières compostables et recyclables pour les ICI
 - Élargissement du service de collecte à tous les ICI à partir de juin 2025
 - Tournée des entreprises du territoire afin de les inciter à adhérer au service par 2 stagiaires à l'été 2025
- Action 15 : Réglementer afin de rendre obligatoire les collectes des matières compostables et recyclables pour les ICI
 - Réalisation d'une analyse réglementaire pour obliger les ICI à avoir une collecte de matières recyclables et compostables
 - Adoption d'un règlement afin de rendre obligatoires les collectes des matières compostables et recyclables dans les entreprises
 - Planification des ressources pour l'application réglementaire
 - Création d'un registre des entreprises conformes et non conformes



4. Volet résidentiel

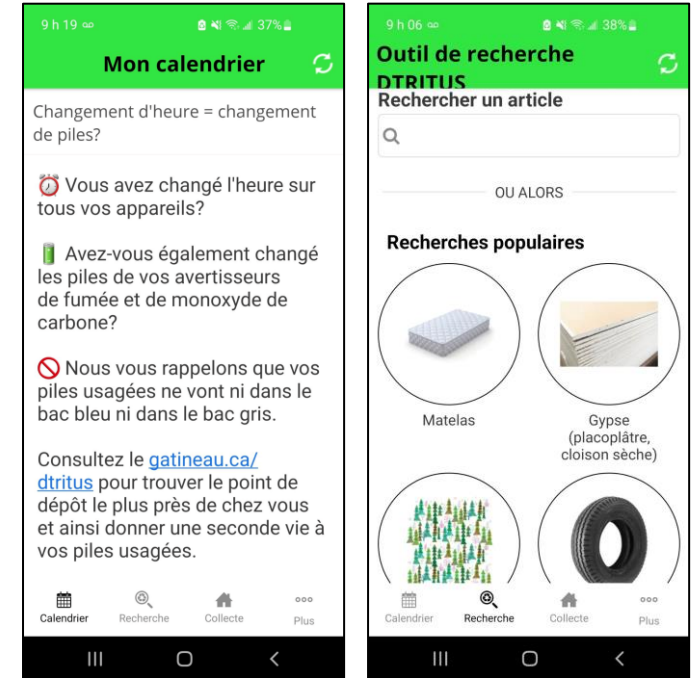
Objectifs du PGMR 2023-2029 pour le volet résidentiel

Objectifs du PGMR d'ici 2029	2020	2022	2024	Variation 2020-2024
Récupérer 85 % des matières recyclables résidentielles 	77 %	73 %	73 %	-4 %
Récupérer 85 % des matières compostables résidentielles 	68 %	65 %	62 %	-5 %

4. Volet résidentiel

Projets réalisés en 2024

- Action 16 : Déployer des campagnes de changements de comportements adaptées aux publics cibles pour le secteur résidentiel
 - Attribution d'un contrat pour la sensibilisation personne à personne (livraison de 2 136 de bacs de cuisine et sensibilisation de 730 personnes en porte-à-porte)
 - Mises à jour régulières de l'[application web et mobile DTRITUS](#):
 - Près de 270 000 recherches ont été effectuées en 2024
 - Taux de satisfaction de l'application est de 4,8/5
 - Plus de 15 000 nouveaux rappels de collecte ont été créés en 2024 (pour un total de 87 000 depuis 2018)
 - Campagne hebdomadaire de sensibilisation sur différents sujets
 - Tenue de 3 groupes de discussion avec des résidents de multilogements et de 10 entrevues avec des propriétaires de multilogements, afin d'identifier les freins et leviers pour une meilleure GMR
 - Conception d'un projet-pilote en changement de comportement pour augmenter le taux de participation au compost et au recyclage chez les résidents des multilogements de 9 unités et plus
- Action 17 : Renforcer la participation aux programmes de collectes et les meilleures pratiques dans les multilogements
 - Rédaction d'un [guide d'accompagnement GMR pour les multilogements](#) destiné aux promoteurs et gestionnaires d'immeubles



4. Volet résidentiel

Projets réalisés en 2024 (suite)

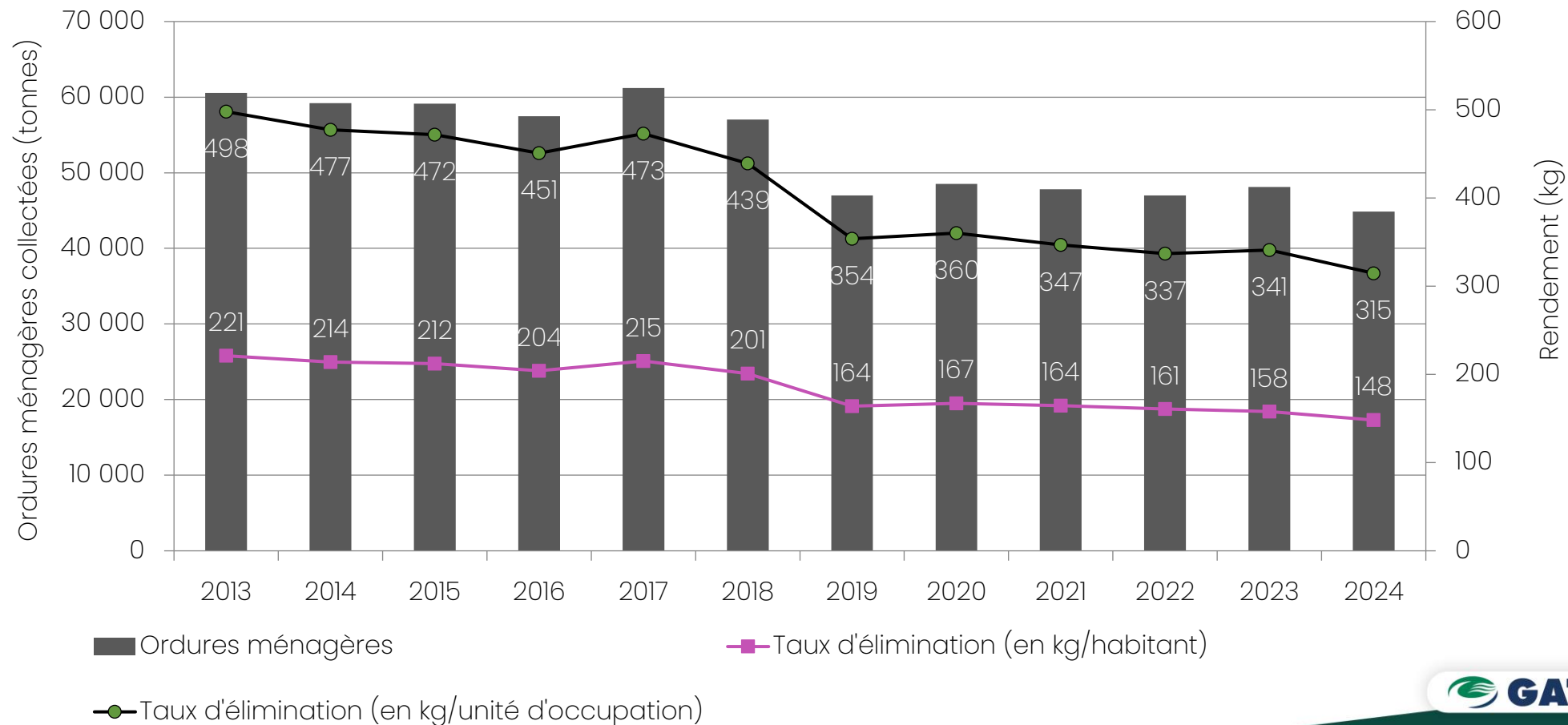
- Action 18 : Optimiser le service de collecte d'encombrants
 - Déploiement de la collecte d'encombrants sur inscription via [DTRITUS](#) en juin 2024
- Action 19 : Poursuivre le déploiement des incitatifs tarifaires à la réduction des déchets
 - Mise en place de la tarification pour les encombrants-déchets aux écocentres à partir du 1^{er} janvier 2024 (3 visites gratuites pour les citoyens et OBNL approuvés, puis visites excédentaires tarifées au coût de 9 \$ par mètre cube. Tarifé en tout temps pour les entreprises)
 - Caractérisation visuelle de conteneurs d'encombrants-déchets aux écocentres à chaque saison pour évaluer le potentiel de détournement de l'enfouissement
 - Augmentation du tarif des étiquettes de surplus d'ordures le 1^{er} janvier 2024, passant de 0,50 \$ par étiquette à 2,15 \$
 - Déploiement de changements au service de collecte (collecte robotisée, outils de collecte intelligente, etc.)
 - Campagne de communication d'envergure
 - Analyse de différents scénarios pour la fourniture de contenants de surplus des résidus verts
 - Analyse juridique pour la mise en place d'un programme d'aide pour les surplus d'ordures pour les personnes dans le besoin



4. Volet résidentiel

Statistiques – Ordures

Tonnages d'ordures ménagères collectées de 2013 à 2024

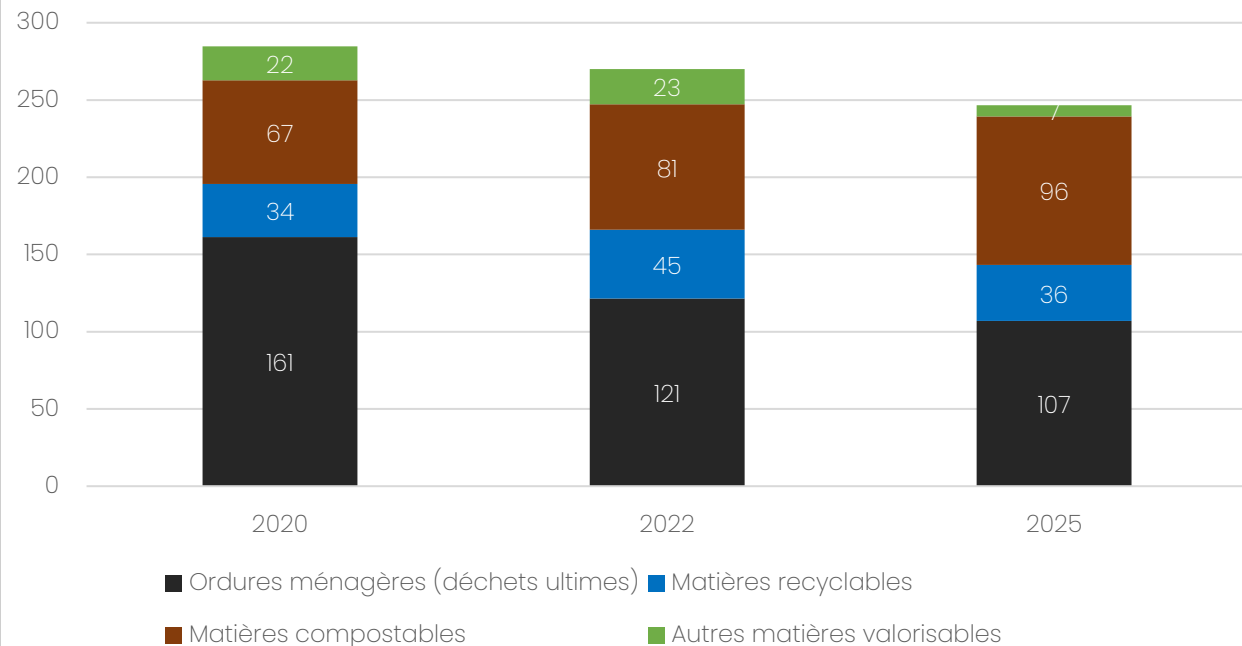


Taux d'élimination par habitant du secteur résidentiel en légère baisse depuis 2020

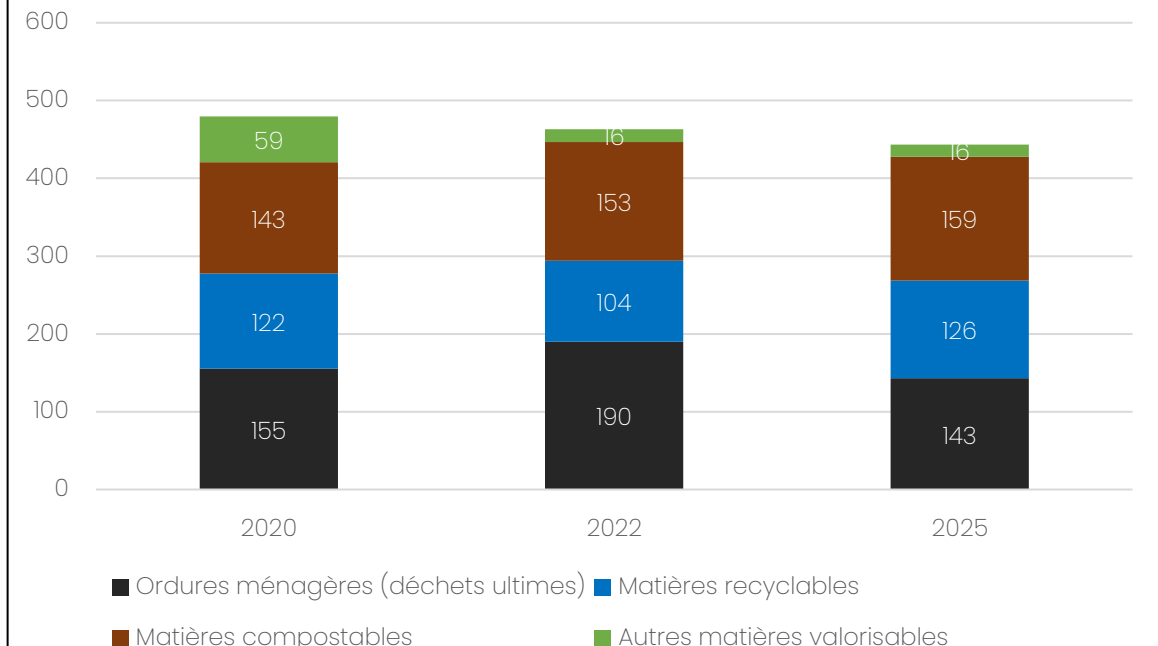
4. Volet résidentiel

Résultats des études de caractérisation résidentielles 2020, 2022 et 2025

Composition des ordures ménagères collectées en bordure de rue, en kg/u.o. (2020-2025)



Composition des ordures ménagères collectées à la cour, en kg/u.o. (2020-2025)

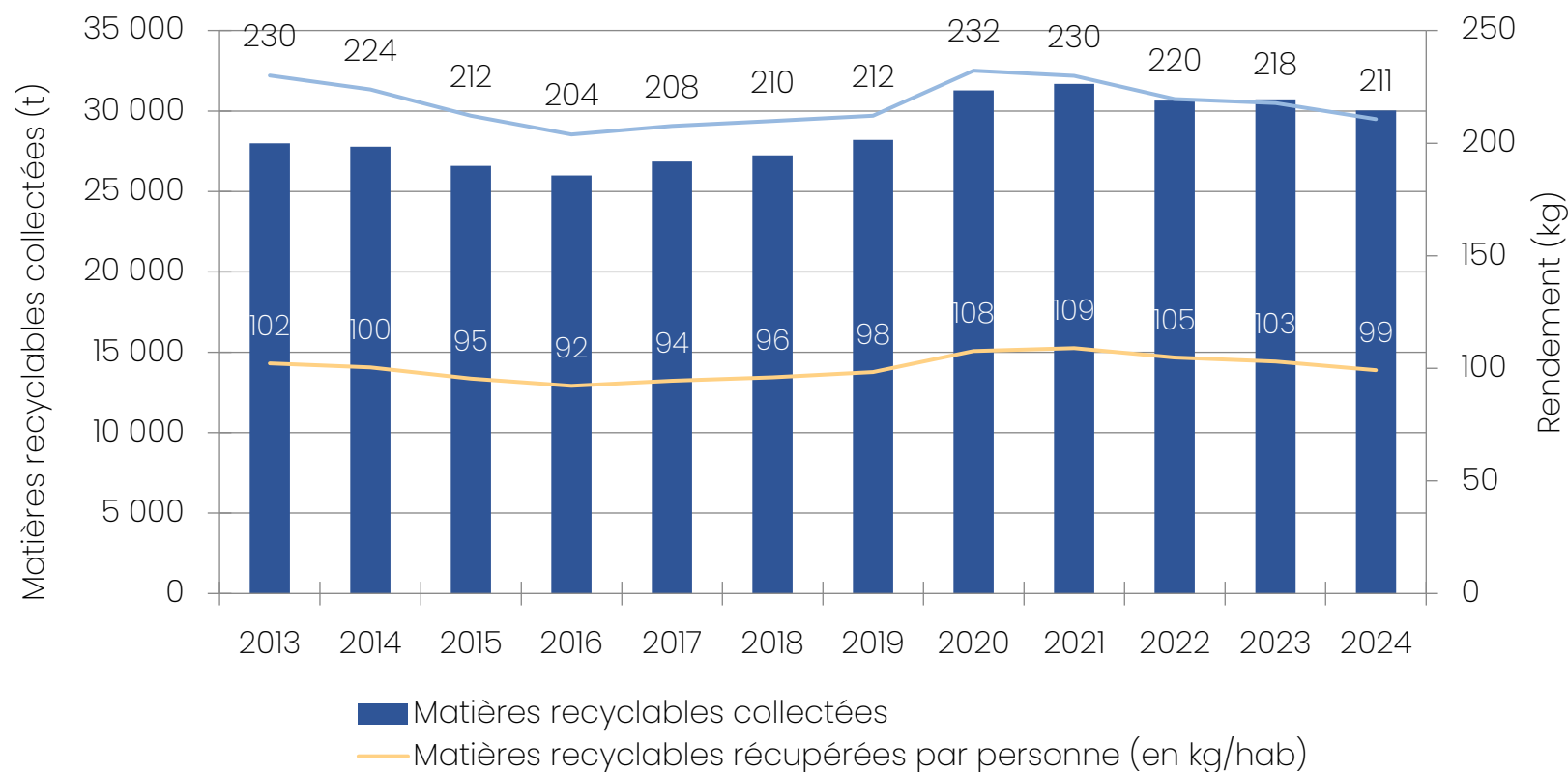


Autres matières valorisables = matières valorisables en écocentres (bois, métal, RDD, etc. à l'exception des textiles)

4. Volet résidentiel

Statistiques – Matières recyclables

Tonnages de matières recyclables résidentielles collectées de 2013 à 2024

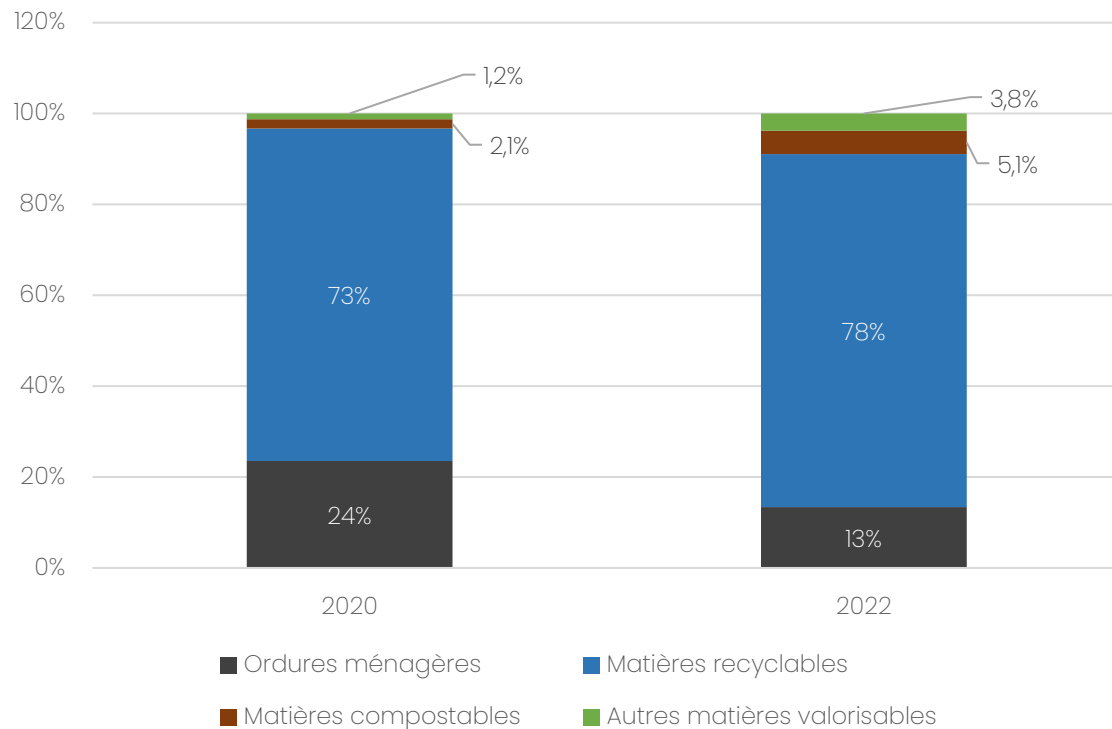


Légère diminution de la quantité de matières recyclables récupérées par habitant depuis 2021 pour le secteur résidentiel

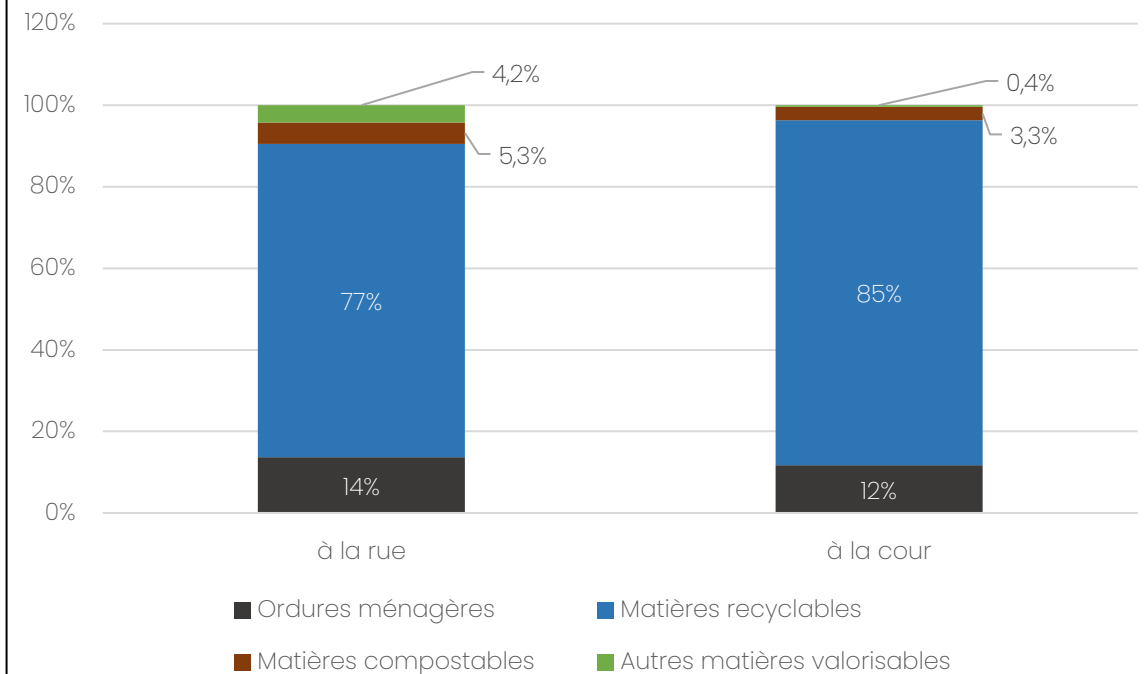
4. Volet résidentiel

Résultats des études de caractérisation résidentielles 2020 et 2022

Comparaison de la composition des matières recyclables 2020-2022



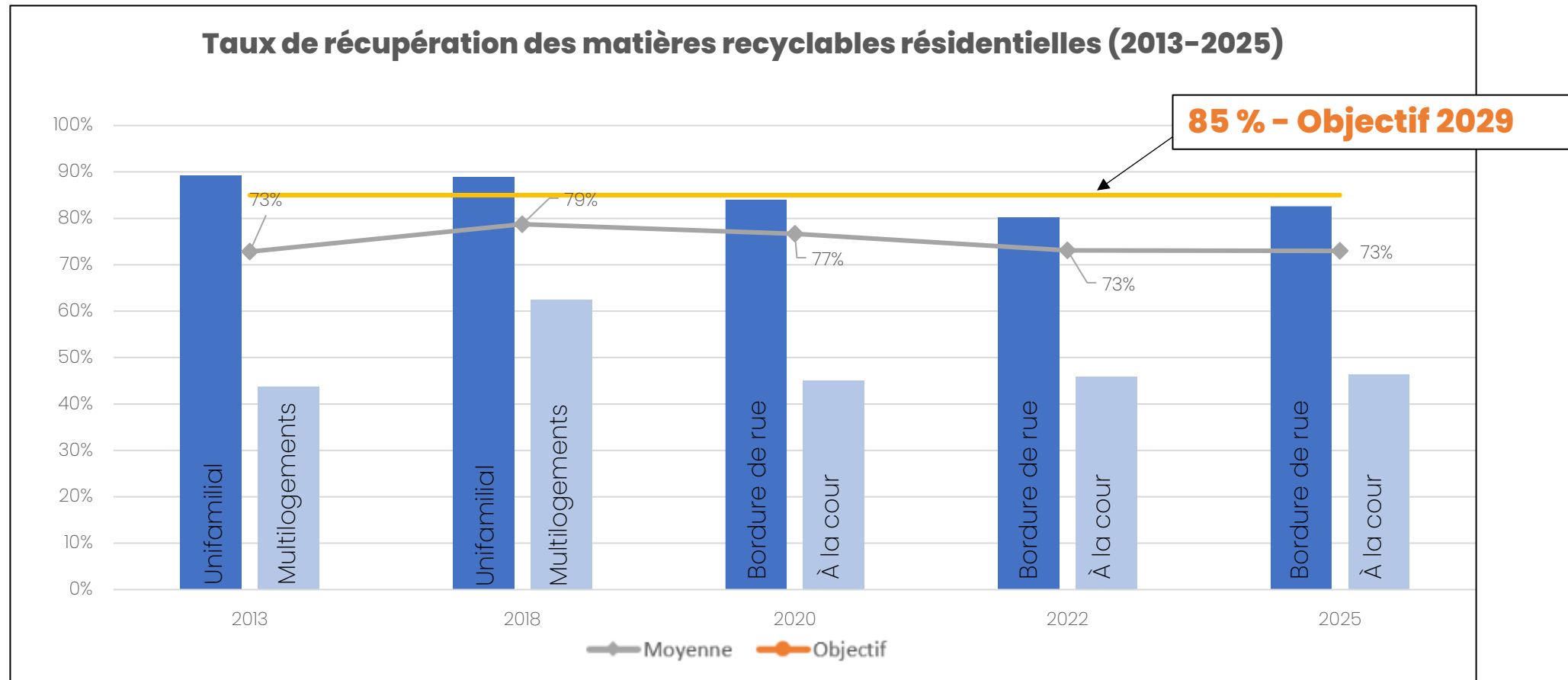
Comparaison de la composition des matières recyclables en bordure de rue et à la cour (2022)



Note : Les matières recyclables du secteur résidentiel n'ont pas été caractérisées en 2025 puisqu'elles sont désormais la responsabilité d'Éco Entreprises Québec.

4. Volet résidentiel

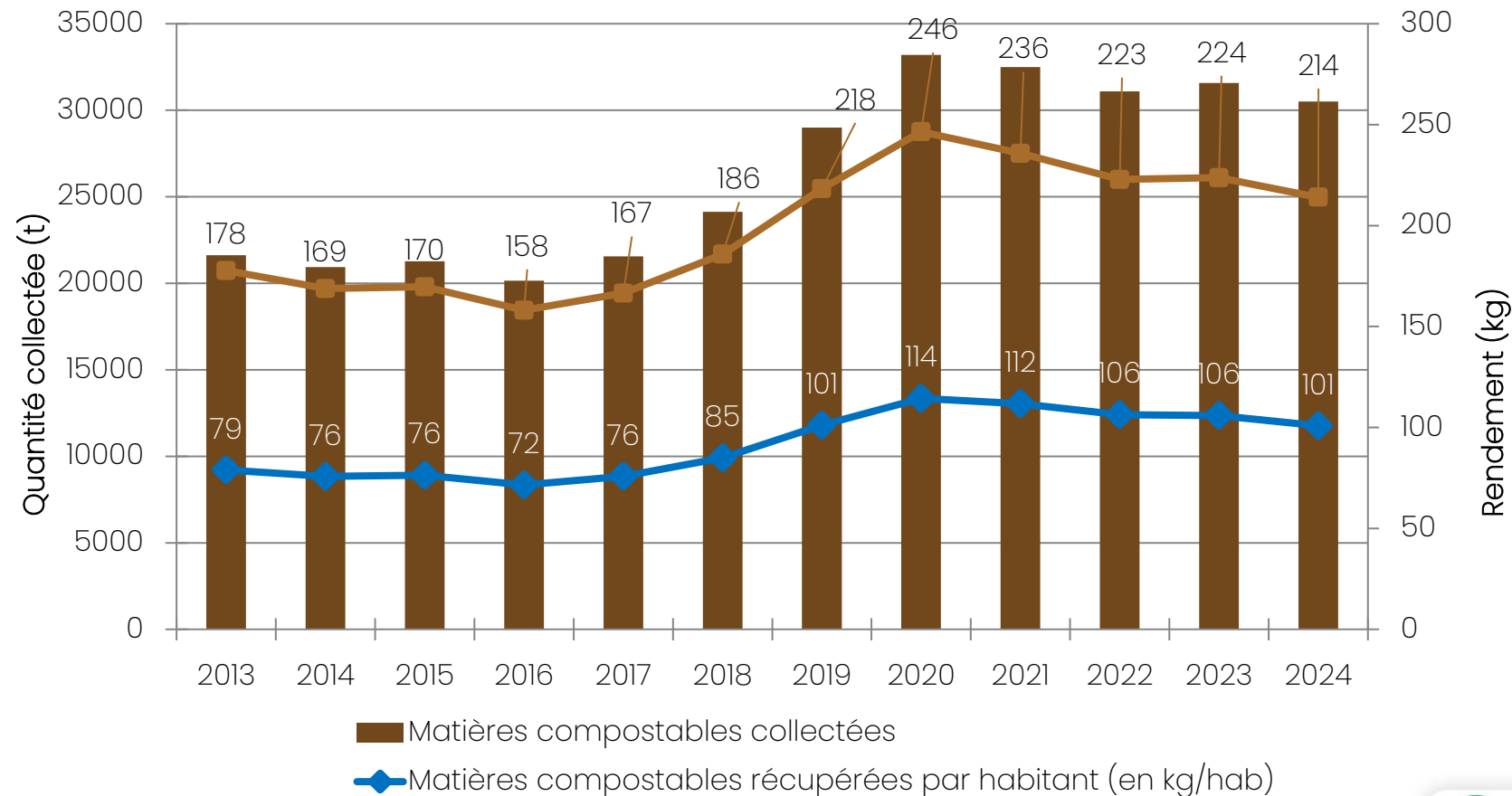
Résultats des études de caractérisation résidentielles 2013-2025



4. Volet résidentiel

Statistiques – Matières compostables

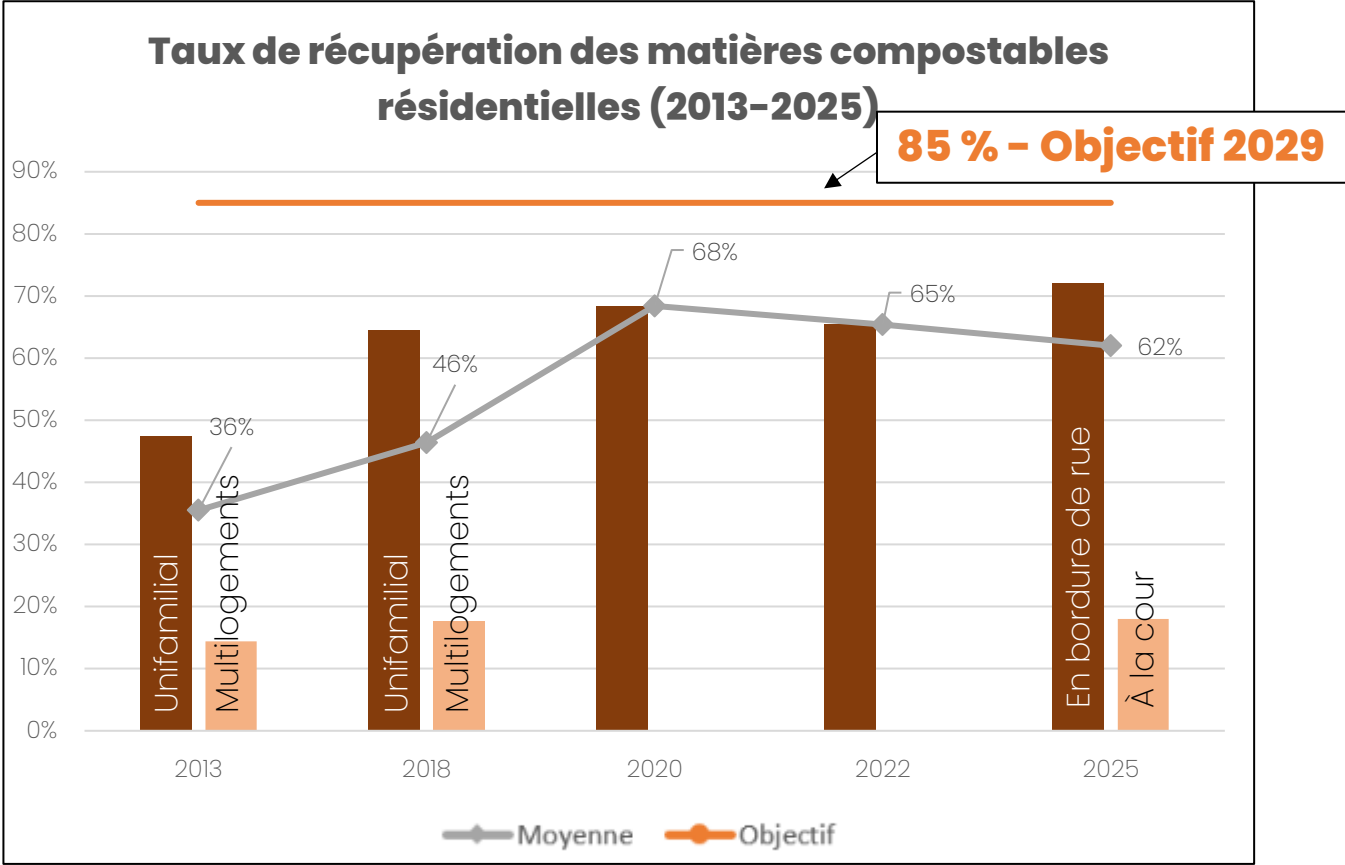
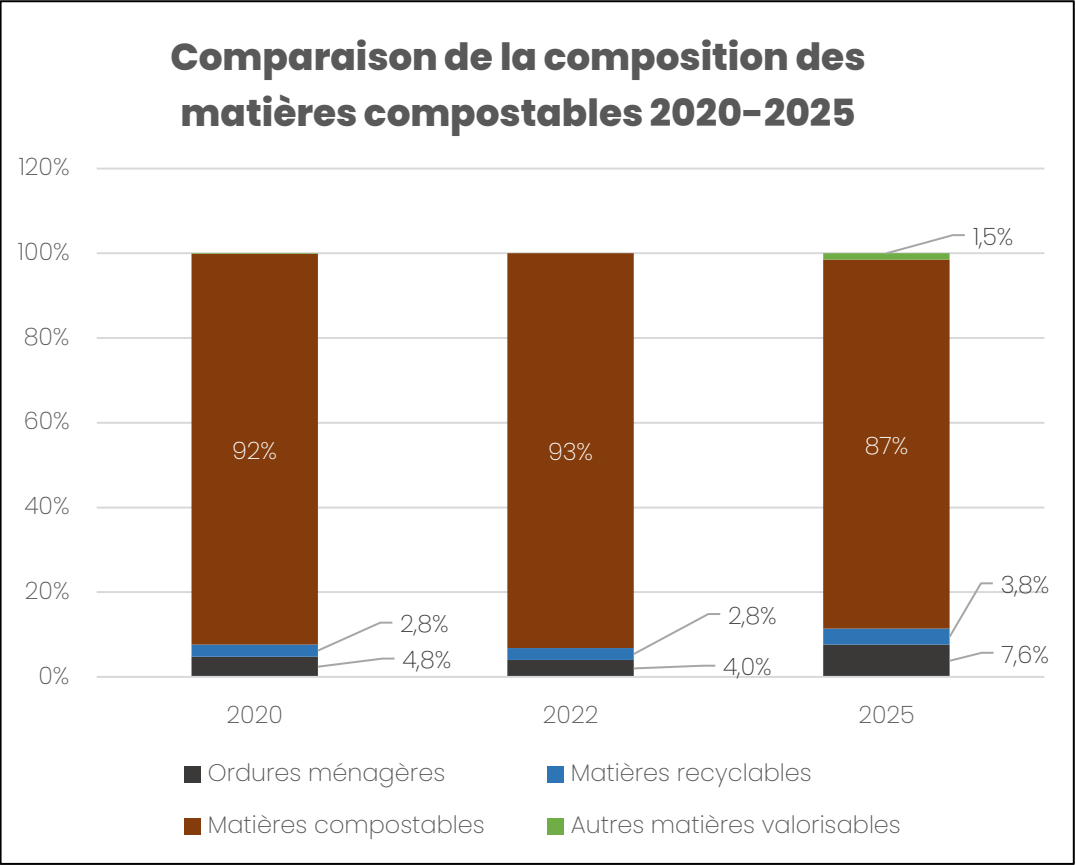
Tonnage de matières compostables résidentielles collectées de 2013 à 2024



Diminution du tonnage de 5 % en 2024 par rapport à 2020

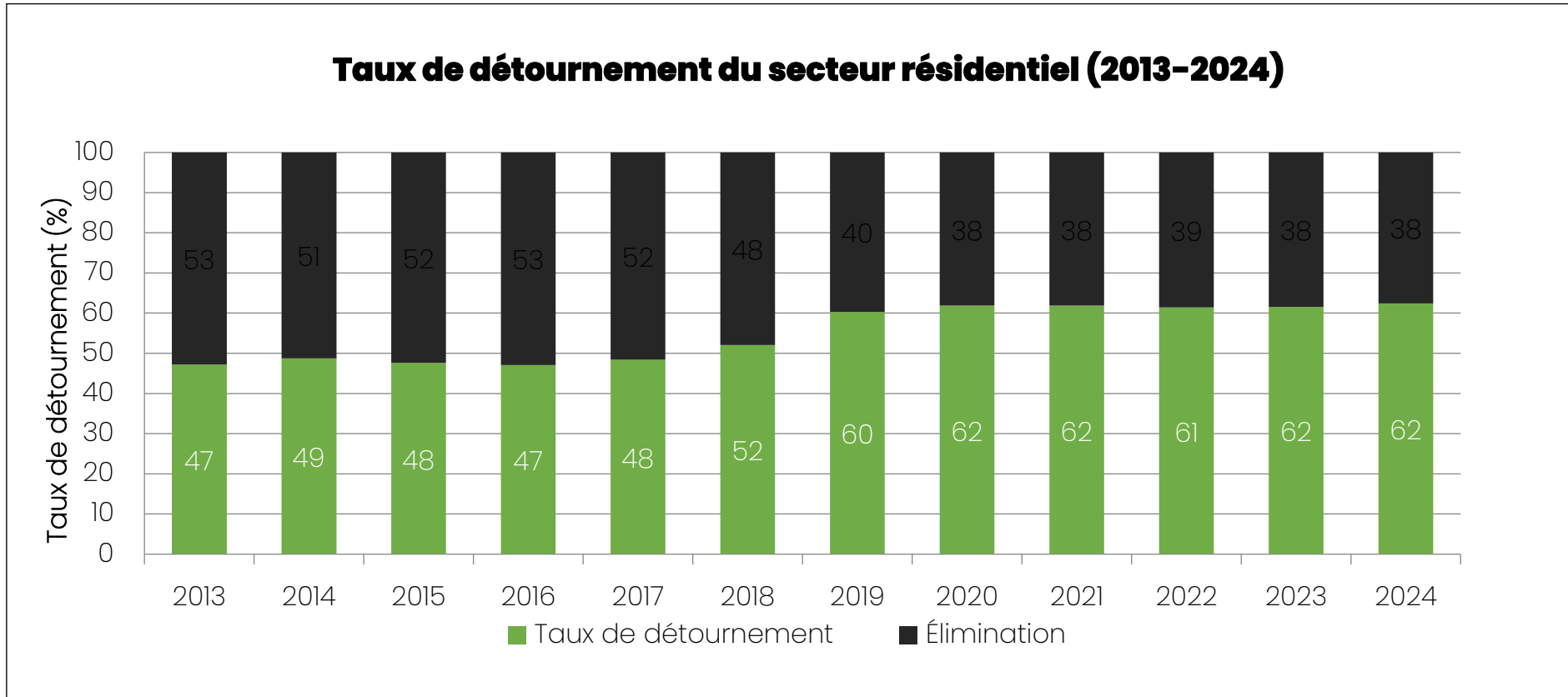
4. Volet résidentiel

Résultats des études de caractérisation résidentielles 2013-2025



4. Volet résidentiel

Statistiques – Détournement



Stagnation du taux de détournement depuis 2020

4. Volet résidentiel

Perspectives 2025

- Action 16 : Déployer des campagnes de changements de comportements adaptées aux publics cibles pour le secteur résidentiel
 - Création d'une trousse à outils d'ISÉ pour les gestionnaires de multilogements (affiches, aide-mémoire sur le tri, etc.)
 - Mise en œuvre de projets pilotes de changements de comportements dans trois multilogements
 - Révision complète du contenu de la section GMR du site web
 - Appel d'offres pour le renouvellement des fonctionnalités de l'application DTRITUS
- Action 17 : Renforcer la participation aux programmes de collectes et les meilleures pratiques dans les multilogements
 - Contrôle réglementaire et accompagnement individuel des multilogements de 100 unités et plus qui ne compostent pas
 - Renouvellement d'un contrat pour la sensibilisation dans les multilogements (porte-à-porte, formations, etc.)
- Action 18 : Optimiser le service de collecte d'encombrants
 - Analyse pour la tarification du service de collecte d'encombrants sur inscription
- Action 19 : Poursuivre le déploiement des incitatifs tarifaires à la réduction des déchets
 - Augmentation du tarif des étiquettes de surplus d'ordures le 1^{er} janvier 2025, passant de 2,15 \$ par étiquette à 3 \$
 - Déploiement d'un programme d'aide pour les surplus d'ordures destiné aux personnes avec une condition médicale et les familles nombreuses à faible revenu
 - Analyse de la conformité des multilogements de 9 unités, planification de la tarification des surplus et concertation des propriétaires et gestionnaires de multilogements
 - Analyse pour la réduction de la fréquence de collecte du compost en période hivernale

5. Volets CRD, infrastructures et installations

Objectifs du PGMR 2023–2029 pour le volet CRD et RDD

Objectifs du PGMR d'ici 2029	2020	2022	2024	Variation 2020-2024
Récupérer 85 % des résidus de CRD générés dans le cadre du service municipal résidentiel	86 %	80 %	95 % *	+11 %
Éliminer les résidus domestiques dangereux (RDD) des ordures	1043 tonnes éliminées	981 tonnes éliminées	844 tonnes éliminées	-19 %

** Le taux élevé de récupération des résidus de CRD en 2024 est en partie dû à un apport à l'écocentre de résidus de CRD provenant d'opérations municipales ponctuelles*

5. Volets CRD, infrastructures et installations

Projets réalisés en 2024

- Action 20 : Informer et accompagner les ICI du secteur de la CRD sur les meilleures pratiques de gestion des résidus CRD
 - Poursuite de la Table de concertation régionale sur les résidus de CRD, animée par le CREDDO : organisation de 4 rencontres en 2024, mobilisation des acteurs de la construction (entrepreneurs, associations de la construction, centres de tri de résidus de CRD, ministère des Transports et de la Mobilité durable, MELCCFP)
 - Création d'une page d'information sur le site web de la Ville concernant les résidus de CRD
- Action 21 : Contribuer au développement de débouchés régionaux pour les résidus de CRD respectant la hiérarchie des 3RV-É
 - Lancement du projet de recyclage de verre cellulaire dans les infrastructures routières avec l'Université Laval
- Action 23 : Réglementer afin d'obliger le tri et la valorisation des résidus de CRD
 - Participation au projet d'étude réglementaire du Lab construction du CERIEC pour identifier des clauses environnementales à intégrer dans les processus d'attribution de permis de construction ou de démolition



5. Volets CRD, infrastructures et installations

Projets réalisés en 2024 (suite)

- Action 25 : Poursuivre l'optimisation du réseau d'écocentres existant
 - Optimisation des écocentres : implantation d'un logiciel pour obtenir des données sur l'achalandage et les matières apportées par adresse
 - Projet d'optimisation de l'écocentre de l'Aéroparc (obtention d'une subvention du programme d'aide de 37 108 \$ de RECYC-QUÉBEC) : amélioration de la signalisation, achat et installation de cabanons pour le réemploi et les textiles
 - Mobilisation des acteurs du réemploi : 5 OBNL reconnus pour récupérer le réemploi aux écocentres



Articles acceptés

Les articles doivent être **fonctionnels et en bon état** pour être réutilisés.

Réemploi

Articles brico-jardin



Articles de sport et loisirs



Meubles



Jouets



Décoration et vaisselle



Livres



Textiles

Vêtements et souliers



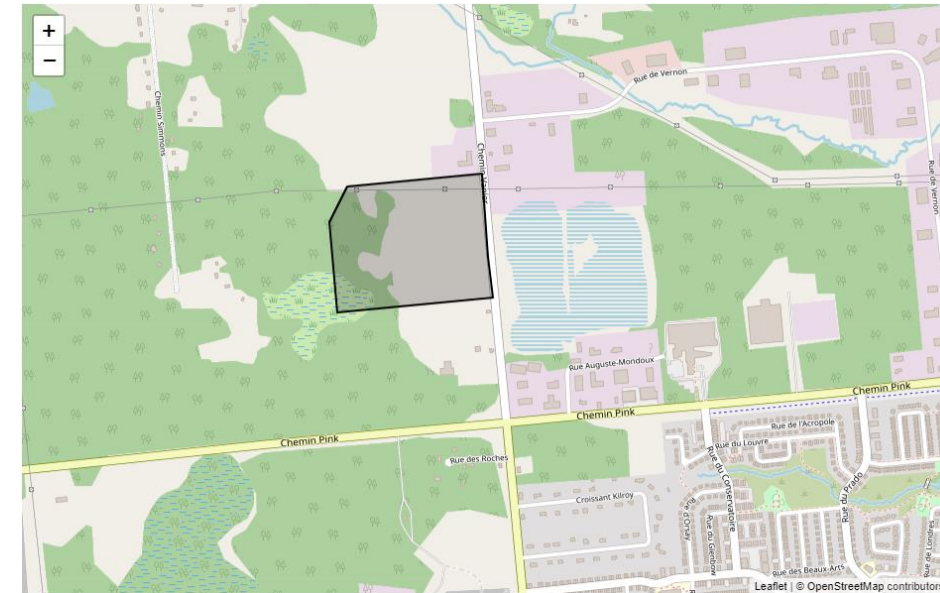
Linge de maison



5. Volets CRD, infrastructures et installations

Projets réalisés en 2024 (suite)

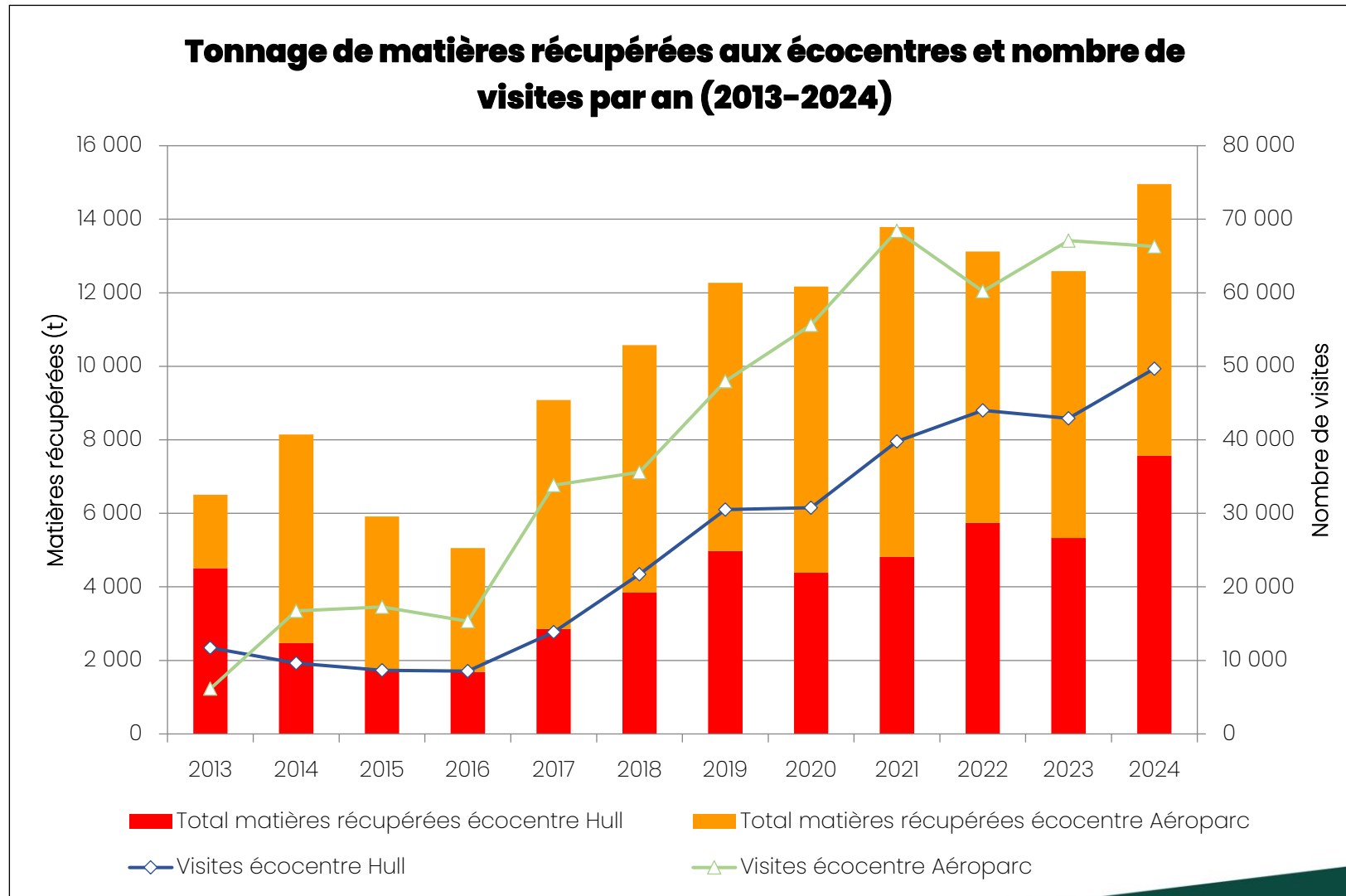
- Action 24 : Développer et implanter une solution régionale de valorisation des déchets ultimes en Outaouais
 - Concertation régionale concernant les déchets ultimes : rencontres avec les MRC pour valider les attentes et finaliser une grille pour l'évaluation de projets potentiels
- Action 26 : Bonifier le réseau d'écocentres de Gatineau
 - Poursuite des études pour l'implantation du futur écocentre de l'Ouest : achat du terrain, modification de zonage, inventaire biologique, lancement d'un appel d'offres pour la réalisation de plans concepts
- Action 28 : Faciliter et soutenir le déploiement de solutions pour le secteur du réemploi
 - Démarrage d'une étude de faisabilité d'implantation d'infrastructures de réemploi à Gatineau : portrait du réemploi, études de cas et recommandations



Emplacement visé pour l'écocentre de l'Ouest

5. Volets CRD, infrastructures et installations

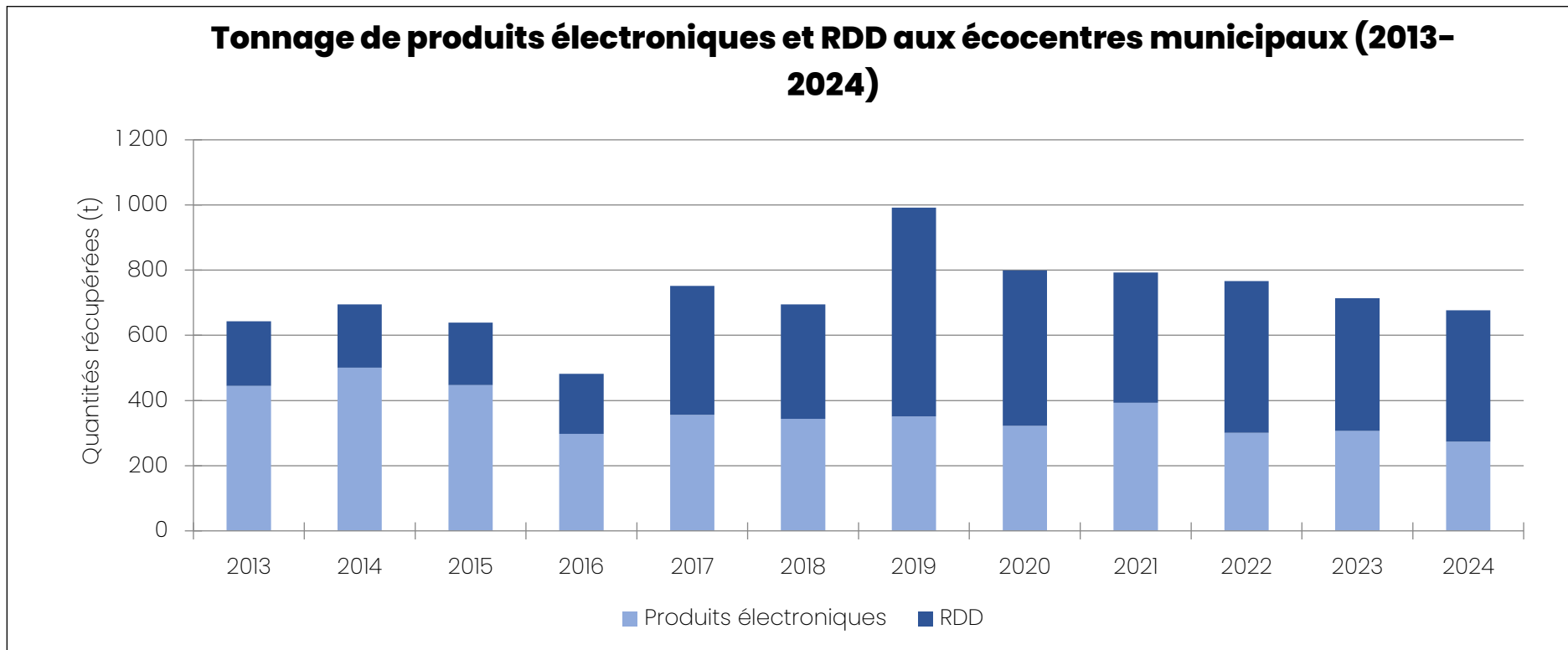
Statistiques – Écocentres



- Hull : augmentation du tonnage de 42 % (inclut des résidus d'opérations municipales) et des visites de 16 % en 2024 par rapport à 2023
- Aéroport : augmentation du tonnage de 2 % et diminution des visites de 1 % en 2024 par rapport à 2023

5. Volets CRD, infrastructures et installations

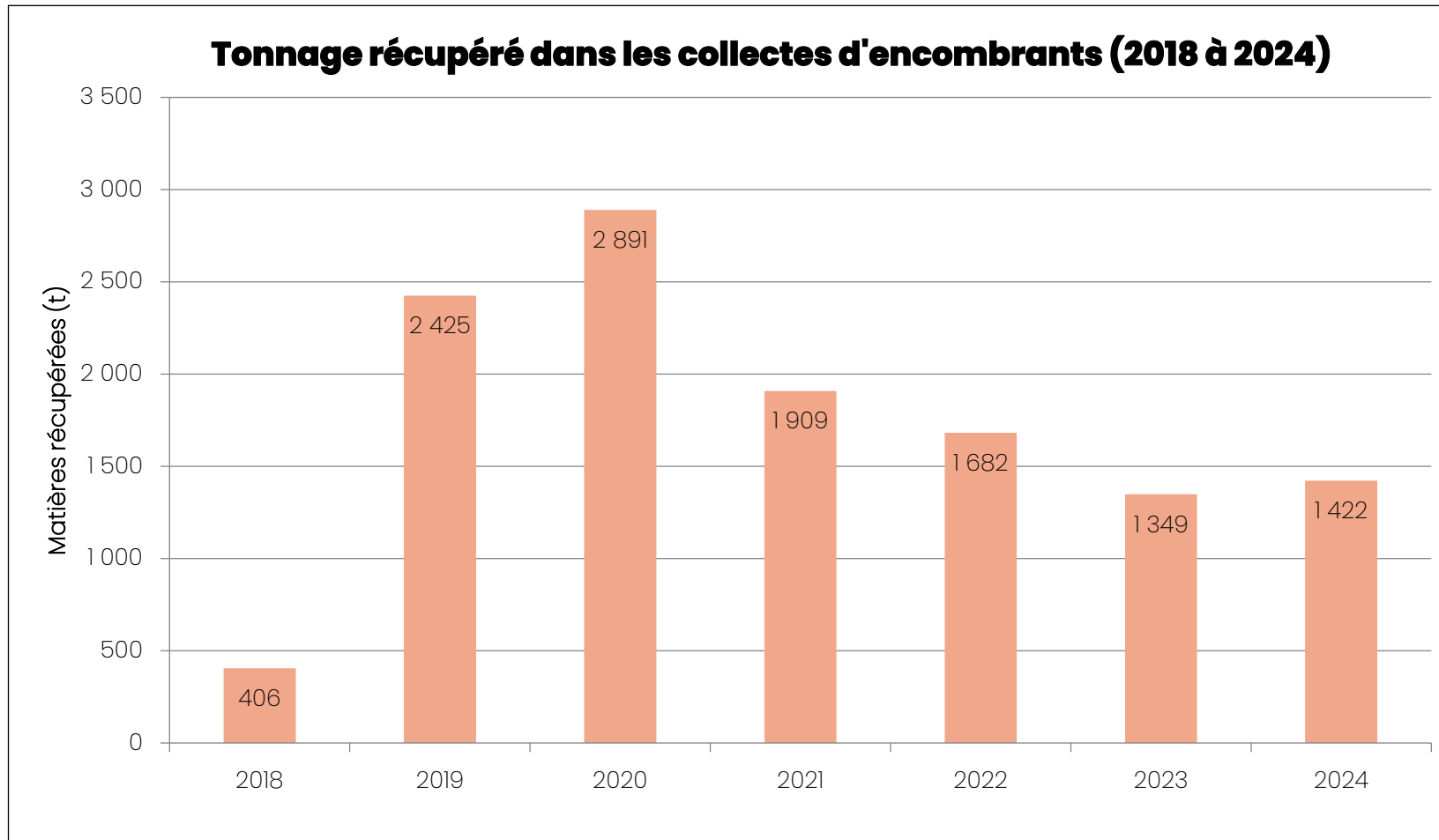
Statistiques – RDD et produits électroniques



Légère diminution du tonnage de RDD et produits électroniques depuis 2020

5. Volets CRD, infrastructures et installations

Statistiques – Collectes d'encombrants



De 2018 à 2023, seuls les tonnages d'encombrants de bois et articles de métal étaient comptabilisés. Depuis juin 2024, tous les encombrants (incluant les encombrants-déchets) sont collectés dans un même camion et acheminés à un centre de tri de CRD

5. Volets CRD, infrastructures et installations

Perspectives 2025

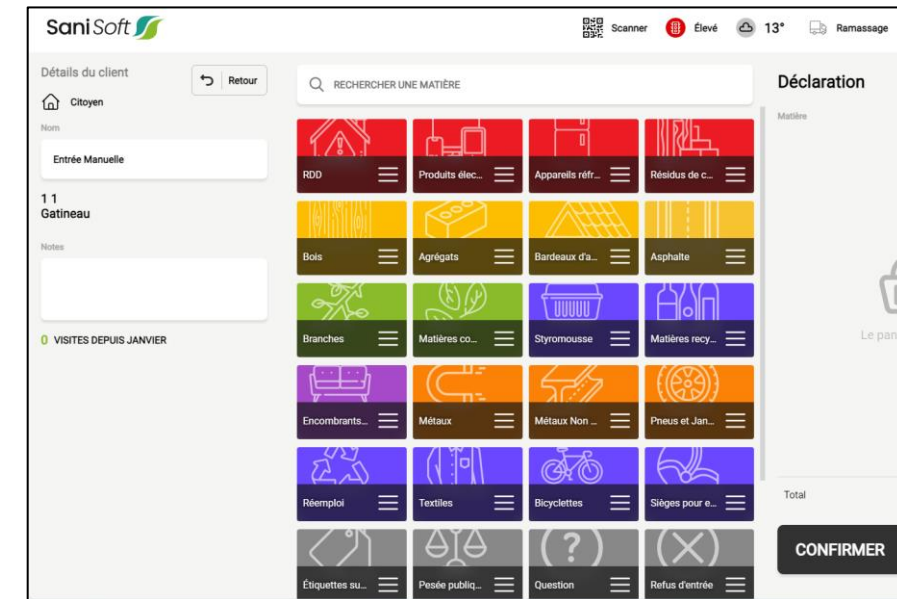
- Action 21 : Contribuer au développement de débouchés régionaux pour les résidus de CRD respectant la hiérarchie des 3RV-É
 - Attribution d'un mandat de réalisation de diagnostics de déconstruction et d'accompagnement d'un projet pilote de déconstruction d'un bâtiment
 - Attribution d'un mandat d'accompagnement de projets de tri en chantier
- Action 22 : Intégrer des clauses de performance en GMR et de traçabilité des matières résiduelles aux devis municipaux
 - Intégration de clauses concernant la planification et la gestion des matières résiduelles dans le devis normalisé de la Ville
 - Étude de la possibilité d'inclure des clauses de traçabilité dans les contrats municipaux
- Action 23 : Réglementer afin d'obliger le tri et la valorisation des résidus de CRD
 - Collaboration avec le Service de l'urbanisme pour identifier les clauses qui pourraient être intégrées dans le processus d'attribution de permis de démolition en priorité
- Action 24 : Développer et implanter une solution régionale de valorisation des déchets ultimes en Outaouais
 - Lancement d'un appel d'intérêt pour identifier des promoteurs de solution de traitement des déchets ultimes



5. Volets CRD, infrastructures et installations

Perspectives 2025 (suite)

- Action 25 : Poursuivre l'optimisation du réseau d'écocentres existant
 - Analyse des écocentres mobiles pour l'acceptation éventuelle de nouvelles matières
 - Lancement d'un appel d'offres pour l'achat d'un logiciel de saisie des données en entrée et sortie d'écocentre, incluant l'intégration des données de pesée de la balance
- Action 26 : Bonifier le réseau d'écocentres de Gatineau
 - Poursuite du projet de construction d'un nouvel écocentre : plans concepts, étude géotechnique
- Action 29 : Contribuer à la planification des sites d'entreposage des résidus de CRD municipaux
 - Étude concernant l'implantation de sites d'entreposage de sols contaminés



6. Suivi et reddition de comptes

Activités réalisées en 2024

- Participation de l'équipe PGMR à une quarantaine d'évènements et activités et 15 formations
- Rencontres d'échanges et de concertation avec plus de 70 partenaires externes
- Redditions de comptes : déclaration pour la compensation de la collecte sélective à RECYC-QUÉBEC, 3 déclarations trimestrielles à Éco Entreprises Québec, bilan annuel 2023 pour la redistribution de redevances, bilans trimestriels internes, suivis des statistiques et indicateurs de performance, etc.



